



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA MARNE

Association Loi 1901

Siège social : Ecole Primaire AY 2 - 13, rue du Docteur Grangé
51160 AY

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2007

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA MARNE**

Association Loi 1901

Siège social : Ecole Primaire AY 2 - 13, rue du Docteur Grangé
51160 AY

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2007

RAPPORT GENERAL

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 302 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 307 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 303 sur 308 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 3 977,60 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 8 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 3 891,85 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 3 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé sur les comptes annuels, portant notamment sur les principes comptables et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 17 décembre 2007

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par

Commissaire aux comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA MARNE (51)

ACTIF	31.08.2007			31.08.2006	PASSIF	31.08.2007	31.08.2006
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 653,01	1 653,01	0,00	0,00	Fonds associatif	46 996,07	39 669,37
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	Report à nouveau	1 005 903,15	1 004 936,90
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	Résultat de l'association	80 557,60	32 852,88
Installations et matériels d'activités	16 638,11	14 521,57	2 116,54	2 581,96	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	6 269,74	6 224,87	44,87	175,55	Subventions d'investissement	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	1 133 456,82	1 077 459,15
Prêts OCCE	0,00	0,00	0,00	0,00	PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	Provisions pour risques	0,00	0,00
Autres prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	Provisions pour charges	8 853,00	7 812,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	Fonds dédiés sur subventions	3 664,28	525,78
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 560,86	22 399,45	2 161,41	2 757,51	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	12 517,28	8 337,78
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	578,26	0,00	578,26	547,31	Emprunts OCCE	0,00	0,00
Avances & acomptes versés	0,00	0,00	0,00	0,00	Emprunts & dettes financières	0,00	0,00
Coopératives et usagers divers	0,00	0,00	0,00	214,50	Avances & acomptes reçus	0,00	150,00
Comptes courants OCCE	1 763,34	0,00	1 763,34	1 977,85	Fournisseurs	3 824,09	2 984,75
Autres créances (dont erreurs débitrices)	25 918,22	0,00	25 918,22	10 970,23	Dettes fiscales et sociales	1 880,32	3 066,10
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	Comptes courants OCCE	55,80	0,00
Disponibilités	1 141 066,07	0,00	1 141 066,07	1 075 766,40	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	22 205,50	0,00
Charges constatées d'avance	2 452,51	0,00	2 452,51	693,05	Produits constatés d'avance	0,00	929,07
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 171 778,40	0,00	1 171 778,40	1 090 169,34	TOTAL DETTES	27 965,71	7 129,92
TOTAL GENERAL	1 196 339,26	22 399,45	1 173 939,81	1 092 926,85	TOTAL GENERAL	1 173 939,81	1 092 926,85

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA MARNE (51)

COMPTE DE RESULTAT	2006/2007	2005/2006
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	286 138,62	261 620,83
Ventes de produits pour cessions	561 710,28	508 177,33
Prestations de service et animations	547 582,65	545 333,82
Subventions d'exploitation	461 392,49	381 786,55
Produits divers de gestion courante	522 883,45	522 102,76
Reprises sur provisions	0,00	0,00
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	525,78	513,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 380 233,27	2 219 534,29
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	386 126,67	343 361,58
Variation des stocks de fournitures à céder	-30,95	-60,63
Achats de fournitures administratives	1 050,21	7 253,48
Variation des stocks de fournitures administratives	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	1 482 603,23	1 377 790,83
Impôts et taxes	381,89	377,80
Salaires bruts	27 926,30	31 370,22
Charges sociales	9 853,34	10 235,62
Autres charges	345 194,54	344 628,81
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	91 642,10	109 784,80
Dotations aux provisions	532,00	434,00
Engagements à réaliser sur subventions affectées	3 664,28	525,78
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 348 943,61	2 225 702,29
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	31 289,66	-6 168,00
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières		0,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	29 943,32	18 760,04
Reprises sur provisions	0,00	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	29 943,32	18 760,04
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placeme	0,00	0,00
Dotations aux provisions	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (II)	29 943,32	18 760,04
RESULTAT COURANT (I + II)	61 232,98	12 592,04
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	44 747,44	62 041,54
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 747,44	62 041,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	24 913,82	41 780,70
Sur opération en capital	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	509,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 422,82	41 780,70
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	19 324,62	20 260,84
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	80 557,60	32 852,88

TOTAL DES PRODUITS

2 454 924,03

2 300 335,87

TOTAL DES CHARGES

2 374 366,43

2 267 482,99

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA MARNE (51)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2007. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association. L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	1 173 939,81 €	1 092 926,85 €
Résultat de l'exercice :	80 557,60 €	32 852,88 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	307	308
dont coopératives et foyers agrégés :	302	303
dont coopératives et foyers non agrégés :	5	5
Nombre de coopérateurs :	26 161	26 171

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2006/2007 se situe dans la continuité de l'exercice précédent

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,
- Le bénévolat des mandataires n'a pas été valorisé, faute de moyen fiable pour le recenser.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	80 557,60	{	dont 9 752,28 pour le siège départemental
			dont 70 805,32 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	25 918,22	{	dont 21 940,62 pour le siège départemental
			dont 3 977,60 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			8 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	22 205,50	{	dont 18 313,65 pour le siège départemental
			dont 3 891,85 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			3 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	1 141 066,07	{	dont 64 443,35 pour le siège départemental
			dont 1 076 622,72 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			3 564,98 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotations amortissements et gros équipement :	345 194,54	{	dont 17 331,13 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
			dont 88 525,30 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			293,13 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	2 454 924,03	{	dont 123 392,09 pour le siège départemental
			dont 2 331 531,94 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 720,30 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	2 374 366,43	{	dont 113 639,81 pour le siège départemental
			dont 2 260 726,62 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 485,85 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			234,45 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère	0,50	0,50
Personnel déchargé par un Ministère	0,50	0,50
Personnel détaché par la Fédération		
Contrats aidés	0,86	0,86
Régime général	0,71	0,71
Total	2,57	2,57

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	288	294
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	19	30
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	221	223
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	6	6
Participants aux séances de formation (estimation)	47	52

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LA MARNE (51)

ACTIF	31.08.2007			31.08.2006	PASSIF	31.08.2007	31.08.2006
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 653,01	1 653,01	0,00		Fonds associatif	46 996,07	39 669,37
Terrains			0,00		Résultat de l'exercice (siège de l'association)	9 752,28	7 326,70
Constructions			0,00		SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	16 638,11	14 521,57	2 116,54	2 581,96	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	6 269,74	6 224,87	44,87	175,55			
Immobilisations en cours			0,00		TOTAL FONDS PROPRES	56 748,35	46 996,07
Prêts OCCE			0,00		PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés			0,00		Provisions pour risques		
Autres prêts			0,00		Provisions pour charges	8 853,00	7 812,00
Dépôts et cautionnements			0,00		Fonds dédiés sur subventions	3 664,28	525,78
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 560,86	22 399,45	2 161,41	2 757,51	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	12 517,28	8 337,78
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	578,26		578,26	547,31	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés			0,00		Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers			0,00	214,50	Avances & acomptes reçus		150,00
Comptes courants OCCE	1 763,34		1 763,34	1 977,85	Fournisseurs	3 824,09	2 984,75
Autres créances	21 940,62		21 940,62	9 770,68	Dettes fiscales et sociales	1 880,32	3 066,10
Valeurs mobilières de placement			0,00		Comptes courants OCCE	55,80	
Disponibilités	64 443,35		64 443,35	46 502,87	Autres dettes	18 313,65	
Charges constatées d'avance	2 452,51		2 452,51	693,05	Produits constatés d'avance		929,07
TOTAL ACTIF CIRCULANT	91 178,08	0,00	91 178,08	59 706,26	TOTAL DETTES	24 073,86	7 129,92
TOTAL GENERAL	115 738,94	22 399,45	93 339,49	62 463,77	TOTAL GENERAL	93 339,49	62 463,77

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LA MARNE (51)

COMPTE DE RESULTAT	2006/2007	2005/2006
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	39 535,50	39 529,50
Ventes de produits pour cessions	12 828,90	13 904,15
Prestations de service et animations	15 632,89	16 962,13
Subventions d'exploitation	38 177,02	23 820,40
Produits divers de gestion courante	140,00	
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	525,78	513,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	106 840,09	94 729,18
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	5 260,20	5 573,83
Variation des stocks de fournitures à céder	-30,95	-60,63
Achats de fournitures administratives	1 050,21	7 253,48
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	43 887,51	37 550,63
Impôts et taxes	381,89	377,80
Salaires bruts	27 926,30	31 370,22
Charges sociales	9 853,34	10 235,62
Autres charges	17 331,13	653,00
Dotations aux amortissements	3 116,80	1 252,39
Dotations aux provisions	532,00	434,00
Engagements à réaliser sur subventions affectées	3 664,28	525,78
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	112 972,71	95 166,12
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-6 132,62	-436,94
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	16 267,39	6 732,36
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	16 267,39	6 732,36
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (II)	16 267,39	6 732,36
RESULTAT COURANT (I + II)	10 134,77	6 295,42
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	284,61	1 198,68
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	284,61	1 198,68
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	158,10	167,40
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions	509,00	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	667,10	167,40
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-382,49	1 031,28
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	9 752,28	7 326,70
TOTAL DES PRODUITS	123 392,09	102 660,22
TOTAL DES CHARGES	113 639,81	95 333,52
Résultat = produits - charges	9 752,28	7 326,70
Capacité d'autofinancement	27 083,41	7 979,70



ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2007, dont le total est de 93939,49 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 9 752,28 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une partie de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France (Règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'association).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités de présentation des comptes annuels d'association).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique				
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total				

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les principales acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice, sont les suivantes :

3 ordinateurs	1981,70
Sono	<u>539,00</u>
	2520,70

Les principales cessions ou mises au rebut de l'exercice, sont les suivantes :

Imprimante	346,68
Windows 3,01	120,43
Filtre écran	72,41
Antivirus	<u>45,58</u>
	585,10

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%				
Mobilier de bureau	20%				
	Total				

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Cahiers de comptabilité générale	40,00
Cahiers de comptabilité de classe	37,60
CD « Ecoles qui chantent 2004/2005 »	173,46
CD « Ecoles qui chantent 2005/2006 »	224,79
CD « Ecoles qui chantent 2006/2007 »	83,16
CD « Ecoles qui dansent 2006/2007 »	19,25
	578,26

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés			
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total			

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale	1763,91
----------------------	---------

7. Autres créances

Subventions à recevoir (Conseil Général, Conseil Régional, Agence de l'Eau)	6965,86
Produits à recevoir (Quote-part Siège départemental des plus values 06/07 Tresoft)	14974,76
	21940,62

8. Valeurs Mobilières de Placement

NEANT	0.00
	0.00

9. Disponibilités

Banque Crédit Agricole	50,00
Livret A Crédit Agricole	6114,01
Intérêts courus à recevoir	109,09
CCP TRESOFT	58153,87
Caisse	16,38
	64443,35

10. Charges constatées d'avances

Loyers Machine à affranchir payés d'avance (4/12)	163,20
Assurances MAIF payées d'avance (4/12)	175,67
Agendas coopératifs payés d'avance	600,00
Enregistrement CD EQC 07/08	300,00
Livre Lire c'est partir	350,00
Lots Bons de soutien 07/08	<u>863,64</u>
	2452,51

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel				
Provisions pour charges				
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL				

Dotations / reprises d'exploitation

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles _____

Total

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet _____

Total

(1) : Conformément au règlement CRC n°2000-06 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec charges patronales (45 %), sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation/départ du personnel.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés				

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs

Fournisseurs	42,49
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>3781,60</u>
	3824,09

7. Dettes fiscales et sociales

Urssaf	1407,62
Assedic	-412,55
Retraite complémentaire	633,69
Prévoyance	20,40
Uniformalion	<u>231,16</u>
	1880,32

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Annexe du siège départemental OCCE 51

9. Autres dettes

Coopérative et autres usagers (Subventions Classes PAC et Classes d'Eau à reverser aux coopératives concernées) **18313,65**

10. Produits constatés d'avances

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**1. Cotisations**

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs		
Cotisation nationale par coopérateur	0,76 €	0,57 €
Cotisation départementale par coopérateur		
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	0,00	0,00
Cotisations versées à la Fédération	0,00	0,00
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	0,00	0,00

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères	803,53	5 879,00
Subventions conseil général et régional	11 649,46	2 744,50
Subventions communes	0,00	0,00
Autres subventions (Classes PAC et Classes d'Eau)	25 724,03	15 196,90
Total	38 177,02	23 820,40
Dont versées aux coopératives	17 331,13	513,00

3. Produits exceptionnels

Solde compte écoles fermées 137,68
 MAIF Rbt Vol de matériel 80,71
 Solde Bons Ecoles fleuries non reçus 48,00
 Autres 18,22
284,61

4. Charges exceptionnelles

Divers **158,10**

V - AUTRES INFORMATIONS**1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée**

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (Contrat du 25/05/04 au 25/02/09) **1276,98**

2. Effectif salarié ou mis à la disposition

TYPE DE CONTRAT	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère	½	½
Personnel déchargé par un Ministère	½	½
Personnel détaché par la Fédération	0	0
Contrats aidés	1 CEC 86 %	1 CEC 86 %
Régime général	71 %	71 %
Total	2.57	2.57

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie d'Aÿ, de locaux dépendant du groupe scolaire situé à l'école élémentaire Aÿ II (convention du 26/06/1986 et avenant du 04/03/1996).

b) Bénévolat

Faute de moyen fiable pour le recenser, le bénévolat n'a pas été valorisé. A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 1,5 emploi à temps plein.

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

• La banque postale :

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliées a été mise en place avec la Banque Postale (convention du 25/11/93 approuvée par l'assemblée générale du 17/11/1993). La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes :

- un compte «centralisateur» (n°0395044W023), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, mutualisant les avoirs des coopératives ,

- un compte « titres » de placement en SICAV (n°3b230395044001), alimenté par le compte « centralisateur ». Les SICAV sont vendues avant chaque clôture afin de pouvoir dégager les produits financiers de l'exercice.

Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nb de comptes mutualisés	221	223
Solde des comptes mutualisés au 31/08	888 211,74	842 517,45
Montant des intérêts perçus (avant frais)	29 949,52	19 440,28
Montant des frais de gestion		1 944,03
Montant des intérêts nets perçus	29949,52	17 496,25
Pourcentage perçu par le siège	50% (14 974,76 €)	30% (5 832,08 €)

6. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué que le total des rémunérations versées au cours de l'exercice clos aux trois plus hauts cadres dirigeants s'élève à 788,16 € en brut.